

SEANCE DU LUNDI 17 OCTOBRE 2016**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille seize, le dix-sept octobre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 12 octobre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 16

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Gérard BEGUIER, Alain BERNARD, Serge BLAISON, Jany BOUVARD, Muriel CHARBONNIER, Pascale CHERBONNIER, Sophie DUBOIS, René GALEA, Fanny HERMANGE, Michel JEZY, Valérie JOLIVEL, Claire OLLIVIER, Brigitte PIOT, Charles POULAIN, Chantal ROBERT, Monica VISINONI.

Pascale CHERBONNIER est nommée secrétaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur le Maire Alain BERNARD.

1. **Compte rendu du Conseil Municipal du 12 septembre** : Pas d'observation
Compte rendu du Conseil Municipal du 26 septembre : Pas d'observation
2. **Compte rendu de la commission des Affaires Scolaires du 20 septembre 2016** :
Charles POULAIN indique qu'il s'agissait de la réflexion sur la poursuite du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Chenonceaux//Civray-de-Touraine. Suite à une analyse des arguments de chacun, plus de points positifs sont ressortis pour la poursuite de ce regroupement.
Les enfants sont très heureux de ce passage sur Chenonceaux et l'objectif numéro 1 est :

NE PAS FERMER UNE ECOLE.

Le Conseil vote avec 14 voix pour le maintien du RPI et 2 abstentions (Brigitte PIOT, Sophie DUBOIS).

Fanny HERMANGE indique sa visite pendant le service, au restaurant scolaire : Le bruit ambiant correspond à la présence de 180 enfants. Elle confirme que le plat témoin n'est pas toujours apporté.
Charles POULAIN, en rendez-vous mercredi 19 octobre avec le fournisseur ELIOR demandera à ce que cette anomalie soit rectifiée.

Charles POULAIN annonce que la vente du car sera mise en ligne sur «Le bon coin» et autres sites internet et proposé également aux associations pour une valeur de 6 000€

➤ **2016-066 Convention tripartite : Trajet Chenonceaux-restaurant scolaire 2016/2017:**

Charles POULAIN annonce que le transport des enfants de Chenonceaux vers le restaurant scolaire est assuré par les établissements TRANSDEV comme annoncé lors du Conseil Municipal du 6 juillet 2015 sur délibération 2015-036.

Ce transport est à la charge des deux Communes selon une règle de répartition définie par convention tripartite Chenonceaux / Civray-de-Touraine / TRANSDEV.

Le coût journalier est de 91,17€ TTC dont 36,86€ à la charge de Civray-de-Touraine.

Après en avoir fait lecture, Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix approuve la convention tripartite et autorise Monsieur Le Maire à la signer et tout document annexe.

3. **Compte rendu de la commission Relations Sociales-Culture et Tourisme du 21 septembre 2016** :
Sophie DUBOIS indique que le goûter des aînés du 16 octobre s'est très bien passé.
Les 46 personnes qui ont répondu favorablement à l'invitation ont passé un agréable moment.
Ce moment convivial est une nouvelle formule qui séduira à l'avenir et nous l'espérons de tout cœur, les 158 aînés de notre commune.
Pour les absents, le colis des aînés sera distribué en fin d'année.
Le Noël du personnel, le 16 décembre, gardera la même forme que les années précédentes.
La soirée d'accueil des nouveaux habitants est fixée au 18 novembre à 19 heures.
Du mobilier est à l'étude pour l'école.
4. **Compte rendu de la commission d'Urbanisme du 21 septembre 2016** :
Monica VISINONI indique :

CERTIFICATS D'URBANISME

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature du CU	Avis
CU 037 079 16 D 0049	5 Allée du Cher et les Regains	Uc	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0050	4 rue des Caves	Ubr et N	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0051	les Bergeries	A	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0052	1444 route d'Amboise	Uc	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0053	1 Allée du Château	Uc	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0054	65 rue de Chenonceaux	Uc	a	Favorable
CU 037 079 16 D 0055	782 rue d'Amboise	Uc	a	Favorable

DECLARATIONS PREALABLES

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des Travaux	Avis
037 079 16 D0032	1444 rue d'Amboise	Uc	Pose fenêtre de toit/chalet bois 17,20m ²	Favorable
037 079 16 D0033	12 rue du Pont	Ub	Pose fenêtre de toit	Favorable
037 079 16 D0034	118 rue Nationale	Uc	Ouverture d'une fenêtre avec volet roulant	Dossier incomplet – pas possible d'émettre un avis
037 079 16 D0035	29 rue de la Fosse Triomphe	Ub	Clôture	Favorable

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des Travaux	Avis
037 079 14 D0012 M02	"ZA bois Pataud"	1AUd	Modification de la surface de l'entrepôt de stockage	Favorable sous réserve accord de la CCBVC

DPU

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Avis
30/2016	5 Allée du Cher et les Regains	Uc	Droit non requis
31/2016	4 rue des Caves	Ubr et N	Droit non requis

32/2016	1444 route d'Amboise	Uc	Droit non requis
33/2016	1 Allée du Château	Uc	Droit non requis
34/2016	782 rue d'Amboise	Uc	Droit non requis

Questions diverses :

- Fanny Hermange annonce l'organisation d'une réunion avec un représentant du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours – le 27 octobre à 10 heures) dans le cadre de la mise en œuvre d'un diagnostic défense incendie ; afin de mieux cerner les obligations de la commune dans ce domaine et les moyens à mettre en œuvre pour y faire face.

5. Compte rendu de la commission de VRD du 22 septembre 2016 :

1. Bassin d'Orget : L'enquête publique a débuté le 19 septembre, le commissaire enquêteur y a tenu une première permanence. Depuis la réunion de la commission l'enquête a été clôturée et le rapport du commissaire enquêteur transmis à la préfecture avec un avis favorable.
2. La réglementation actuelle ne permet plus à la commune d'assurer un service de fourrière convenable. Le lieu de rétention des animaux est non conforme et les agents techniques n'ont pas la formation exigée pour assurer ce service. La formation, l'équipement des agents et la création d'une fourrière communale doivent être envisagés rapidement. Le recours à une entreprise spécialisée n'apporte pas de solution acceptable compte tenu de l'éloignement de celle-ci. Serge BLAISON propose une solution intercommunale à ce problème récurrent sur tout le territoire de la Communauté de Communes ce à quoi il lui est fait remarquer que la CCVBC l'a déjà évoqué au cours de la mandature précédente mais n'a pas donné de suite.
3. Rue Nationale : L'extension du réseau d'eau pluviale avec pose d'une bordure reviendrait à 48.000€, devis établi par le Service voirie communautaire, en principe le moins disant. Deux autres devis sont demandés.
4. Achats :
 - a- L'épaveuse n'a pas été changée en 2016 pour permettre l'achat du tracteur. Il devient nécessaire de la remplacer compte tenu de son âge et de son niveau d'usure. Le prix, en neuf, s'élève à 35.000€ HT. Le Conseil Municipal estime que ce changement doit être fait en 2017. Une étude du budget primitif 2017 doit être mise en place avec une gestion des priorités d'investissement au regard des capacités financière 2017.
 - b- Le désherbage thermique est la solution la plus efficace dans le rapport temps/homme/fréquence de traitement. Le chef du service technique a participé à des séances d'information et de démonstration.
Le choix du service technique se porte sur un appareil à air chaud dont les premiers traitements doivent s'effectuer en février 2017. Des demandes de devis ont été faites. Le prix de l'appareil est d'environ 2000€. Deux appareils seraient nécessaires.
Jany BOUVARD propose l'achat sur le budget 2016, afin d'être sûr d'en disposer en début d'année prochaine. Accord du Conseil Municipal.
5. La visite de voirie est fixée le samedi 19 novembre prochain.

6. Compte rendu de la commission du Bâtiment du 11 octobre 2016 :

Jany BOUVARD informe :

1 – Point sur les travaux école

Suite à une réunion avec le cabinet d'architectes MAES, un planning a été établi pour la continuité des travaux pendant les vacances scolaires de Toussaint. Les interventions se suivront pour les artisans suivants : ventilation, sanitaires, plafonds, menuiserie, électricité, peinture intérieure, et maçonnerie, métallerie, électricité et peinture extérieure.

Les deux pièces sanitaires filles et bibliothèque doivent être livrées pour le 31/10.

2 – Définitions des priorités 2017 et demandes devis

- a) Suite aux engagements de l'AD'AP, il faudra provisionner un budget minimum sur les choix prévus d'accessibilité des différents lieux et lancer des demandes de devis.
- b) Il faut prévoir des travaux de réparation sur les toitures du chai (toit principal des cuves et locaux annexes). Des devis seront demandés.

- c) Pour l'entrée du local de stockage, et suite à la demande du comité des fêtes, il est souhaitable d'élargir cette porte. Faire demande devis de maçonnerie et réactualiser le devis de la porte (3 200€).
- d) La toiture et les menuiseries de la sacristie et du local AMAP sont en très mauvaise état. Nous sommes déjà en possession de deux devis couverture et menuiserie (20 000€). Un 2^{ème} devis de couverture a été demandé.
- e) Notre local archives mairie est complet. Il faut prévoir pour 2017-2018, un nouveau local qui pourrait se situer au sous-sol du restaurant scolaire. L'aménagement serait envisageable par notre service technique.
- f) Suite à l'étude de l'ADAC et à nos diverses discussions concernant la salle J. Villeret, il a été demandé deux devis de désamiantage de la toiture à la société GARCIA :
 - Un devis de désamiantage partiel (15m2) pour installer les cheminées de désenfumage, obligatoires pour un montant de 10 123€
 - Un devis de désamiantage total (400m2), pour un montant de 21 479€Un devis de couverture neuve a été demandé.

3 – Point sur les travaux logements

Il reste encore quelques travaux de rénovation sur nos deux logements disponibles à la location (appartement de l'école et maison du centre bourg). Une annonce sera mise en ligne prochainement.

➤ **2016-067 Transformation du bureau de poste:**

Monsieur le Maire annonce que depuis plusieurs années, La Poste située au centre du bourg fonctionne par intermittence, voire souvent fermée pour manque de personnel. Cette situation ne peut perdurer, mais la commune n'a aucun moyen d'agir sur le fonctionnement des services de La Poste.

Le 28 septembre dernier, l'ensemble des Adjointes et Monsieur le Maire ont reçu la déléguée aux Relations Territoriales ainsi que le chef de projet de l'évolution du réseau de la poste pour parvenir à une solution : Un partenariat en relais poste commerçant est envisageable avec le garage et station TOTAL CADON de Civray-de-Touraine.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix « POUR », 2 abstentions (Jany BOUVARD Fanny HERMANGE) 1 voix « CONTRE » (Serge BLAISON) approuve le nouveau point Poste auprès du commerçant : « Garage et station TOTAL CADON » sur le territoire de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer toute convention ou document annexe.

➤ **2016-068 Demande de subvention : Fonds Interministériel de Prévention et de Délinquance(F.I.P.D), sécurisation des espaces scolaires :**

Jany BOUVARD indique que dans le cadre de la circulaire du 29 septembre relative aux subventions exceptionnelles du F.I.P.D pour la sécurisation des établissements scolaires, la commune a préparé un dossier :

La demande de subvention présente une installation de gâche électrique aux portails, de la vidéophonie et une suppression de stationnement devant l'école ainsi qu'une fermeture de l'ancien portail cour Nord, pour un montant de dépenses de 26 722,15€ HT subventionnées à 80% soit 21 377€ et 5 345,15€ d'autofinancement.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan de financement ci-dessus exposé et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint aux finances Jany BOUVARD, à signer tout document relatif à ce sujet.

➤ **2016-069 CCBVC (Communauté de Communes Bléré-Val de Cher), modification de statuts**

Monsieur le Maire donne lecture de la modification statutaire proposée.

Plusieurs modifications statutaires sont proposées aux élus par la CCBVC. Ces modifications ont fait l'objet d'une délibération lors du dernier conseil communautaire et sont présentées désormais devant les conseils municipaux des communes membres.

La Loi NOTRe - Nouvelle Organisation Territoriale de la République, du 7 août 2015 contraint les communautés de communes à se mettre en conformité avec la Loi notamment :

- En modifiant la liste et les intitulés des compétences obligatoires des communautés de communes,

D'autre part, le transport scolaire n'existe plus depuis la rentrée de septembre 2016, il convient donc de clôturer la régie des transports scolaire instituée le 3 avril 1981.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la clôture des régies garderie, restaurant scolaire et transport scolaire à ce jour, 17 octobre 2016.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire indique le prochain Conseil Municipal au 14 novembre 2016.
- Michel JEZY remercie le Conseil Municipal de la part de Jules Champaloux.
- Claire OLLIVIER rappelle que pour Noël, l'APE (Association des Parents d'Elèves de Civray-de-Touraine/Chenonceaux propose des commandes de chocolats et sapins. Des bons sont disponibles à l'accueil de la Mairie.
- René GALEA indique la continuité des travaux de la Loire à vélo pour le 24 octobre.
- Muriel CHARBONNIER demande que soit sécurisée la piste cyclable lors de la sortie du pont pour tourner sur la gauche.
- Brigitte PIOT rappelle que les travaux de la rue des Hauts de Vaux sont toujours en cours, René GALEA assure que les bouches d'eau pluviales doivent être remontées.
- Fanny HERMANGE confirme à l'assemblée la date des vœux du Maire qui est fixée au 20 janvier 2017. Elle propose la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde et l'organisation de réunions à ce sujet.

La séance est levée à 22h10.

Rappel des délibérations prises :

17/10/2016	066	Convention Tripartite trajet Chenonceaux Restaurant scolaire 2016-2017
	067	Transformation du bureau de Poste
	068	Demande de subvention FIPD - Sécurisation des espaces scolaires
	069	CCBVC Modification de statuts
	070	CCBVC : Rapports d'activité 2015.
	071	SIEIL Eclairage public
	072	Clôture régies : cantine /garderie/car scolaire